

Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance - FORMM6

Code du module:	FORMM6
Unité capitalisable:	Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites (ENSP3)
Méthodes d'évaluations fixés:	0
Profession:	Mécanicien industriel et de maintenance
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de se servir des outils spécifiques à l'entreprise de manière compétente. Obligatoire
INDICATEURS - L'apprenti est capable d'identifier l'état d'outils spécifiques à la profession et à l'entreprise sous les aspects techniques. - L'apprenti est capable d'opter pour des outils spécifiques à la profession et à l'entreprise en fonction de leur manipulation et de leur affectation. SOCLES - L'apprenti a correctement identifié l'état des outils. - L'apprenti a correctement attribué les outils à leur domaine d'affectation.	

2

L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les machines ainsi que les outils avec précaution.

SOCLES

- L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué.
- L'apprenti a décrit le fonctionnement d'outils et de machines.
- L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente.

3

L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.

SOCLES

- Les indications étaient convenables

4

L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours de travaux en équipe.

SOCLES

- L'apprenti est resté pertinent en cas de divergence d'opinions au cours du travail.